

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
» 2 ^e page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Pourquoi ne retire-t-on pas le permis de conduire aux chauffeurs qui ont causé des accidents ? — Les coins secrets de l'âme d'un révolutionnaire. — Brimades italiennes et représailles françaises.

On vient d'établir — approximativement — la statistique des accidents d'autos survenus pendant les vacances du 15 août. J'en ai perdu les chiffres, mais je sais que cela fait un beau total, un imposant « communiqué » de pertes sur l'ensemble du front. Des fêtes rouges, a-t-on écrit. — Oui, dont nous devrions rougir !...

Comment empêcher ça ?... Eh ! bien il y aurait peut-être un moyen de diminuer le mal. Il consisterait d'abord à n'admettre au volant que des hommes sérieusement éprouvés. Le permis de conduire devrait être un diplôme très difficile à obtenir et qui ne serait délivré qu'après une série d'épreuves redoutables... Mais, surtout, il faudrait qu'il fût impitoyablement retiré à la suite de tout délit constaté...

Oui, je sais ! Il y a des commissions chargées de cette besogne. Elles ont pour instruction de se montrer sévères, car suivant que leur besogne est bien ou mal faite la sécurité publique est bien ou mal protégée.

C'est vrai ! Il y a des commissions. Mais à quoi peuvent-elles bien servir si elle ne prennent pas la seule sanction vraiment efficace et la seule que redoutent les conducteurs ?...

Or, nous savons dans le Lot — auquel pourtant les accidents n'ont pas été épargnés — des automobilistes que le tribunal a condamnés, non seulement à de fortes amendes, mais encore à de la prison, et qui sont toujours régulièrement détenteurs de leur permis de conduire... N'est-ce pas plutôt « permis d'écraser » qu'il faudrait dire ?

L'amende et les indemnités sont payés par l'assurance. La prison, pour ce fait, n'est pas infamante. Ce sont des sanctions insuffisantes. La seule qui compte, c'est la défense de conduire. Et c'est la seule qu'on n'applique pas !...

Ne disons pas, pour rester juste, qu'on encourage les écraseurs. Mais il est évident qu'on ne les décourage pas !

Les éditions d'Etat à Moscou viennent de faire paraître un recueil de lettres écrites par Lénine à ses parents, aux époques lointaines où il n'était encore qu'un apôtre en exil. Des confidences en ont publié certains extraits où l'on découvre d'étonnantes choses.

Lois d'y montrer cette âme froide et fanatique et cette implacable volonté qui lui ont permis de réussir la plus grande démolition des temps modernes, ce farouche révolutionnaire révèle des coins de tendresse pour les vieilles traditions religieuses et de respect pour les coutumes « bourgeoises » qu'on ne s'attendait pas à trouver chez lui !

Il se montre très attaché à sa famille. Il souhaite les fêtes de ses parents, de sa sœur et de son frère, suivant les rites orthodoxes. Il rend visite pieusement au cimetière où sa sœur Olga est enterrée et il écrit à ses parents qu'il a trouvé sa tombe, la croix et la couronne en parfait état. Se trouvant à Berlin, un soir de Noël, il s'attendait à la vue des fêtes de famille et il écrit à ses parents l'émotion qu'il a ressentie.

De Suisse, il se plaint que les domestiques coûtent cher : 20 à 30 francs par mois, et qu'en outre « il faut les nourrir très bien ». Il s'inquiétait avec beaucoup d'attention de ce que rapportait la propriété dont ses parents étaient possesseurs et il leur recommandait de toucher régulièrement l'argent des fermages... Voilà bien des sentiments qui se-

raient aujourd'hui regardés comme coupables dans la Russie qu'il a faite et pour lesquels Lénine serait tenu pour suspect et condamné par ses pairs !

Le ministre de la justice, M. Raoul Péret, vient d'adresser aux procureurs généraux une circulaire qui en dit long sur les rapports que le fascisme a créés entre la France et l'Italie. Il informe d'abord ces hauts magistrats que les autorités italiennes refusent systématiquement de délivrer les pièces qui leur sont demandées pour les ressortissants italiens naturalisés français ou même pour des Français « nés natifs ».

Puis il ajoute, d'accord avec le ministre des Affaires étrangères, que la même conduite devra être adoptée en France pour « toutes les demandes » de pièces, d'actes ou de renseignements qui seront transmises par « l'ambassade et les consulats d'Italie en France ».

Si les Italiens réclament, il faudra les renvoyer à leur ambassade. Enfin, on se passera des extraits d'actes de naissance pour la célébration du mariage soit d'Italiennes épousant des Français, soit d'Italiens épousant des Françaises. Un acte de notoriété délivré par le juge de paix suffira...

Evidemment les Italiens auront beaucoup plus à souffrir que les Français de cette petite guerre, car ils sont des centaines de mille en France. Ils devront s'en prendre à leur admirable gouvernement. Mais n'est-il pas malheureux qu'entre les deux pays on ne soit arrivé à de pareils procédés ?...

E. L.

UN PETIT MOT D'ECRIT

LECTURES

Alain Gerbault raconte que pour ne pas perdre l'habitude de la parole, il lisait tout haut les livres qu'il avait emportés dans sa poche de nuit. Il se les lisait à lui-même. Et le spectacle devait être assez beau de cet homme seul en plein Océan déclament de beaux vers ou de belles pages de maîtres. Il est vrai que s'il avait emporté avec lui certains échantillons de littérature contemporaine — prose ou vers — où la syntaxe se déhanchait autant que le bon sens, l'Océan en aurait entendu de belles.

Et voici la véritable manière d'apprécier un livre : le lire tout haut. Nos mères usaient beaucoup de ce procédé. Dans nombre de familles, il y avait un lecteur ou une lectrice, profession charmante, qui convenait admirablement à nos étudiants et à nos étudiantes à la recherche d'un supplément de ressources utiles à leurs études. Mais la profession tend à disparaître pour la raison bien simple que l'on ne lit plus ou à peine.

Ce n'est pas lire que de jeter les yeux sur les pages mal coupées du dernier roman à la mode, de l'article qui fait parcourir pour avoir un sujet de conversation. Ce n'est pas lire même que d'absorber dans le train, entre deux stations, 150 ou 200 pages d'un volume, j'entends bien que les professionnels de la critique sont bien obligés de se hâter, tant est bien forte et parfois indigeste la production. A ce point qu'ils n'ont plus le temps de lire eux-mêmes les livres éternels, nourriture substantielle de l'esprit. Et ceux qui auraient le temps de lire, s'en abstiennent ou lisent simplement des yeux. Ils « jettent un coup d'œil », qui est loin d'être celui du maître.

C'est en lisant tout haut, en ajoutant le son à la vue des signes, que l'on parviendra à se faire une opinion exacte sur les livres nouveaux et que l'on savourera le mieux les œuvres consacrées. Faites l'essai. Tel ouvrage vous tombera des mains dès la troisième phrase et, tel autre, souvent inconnu, vous enchantera.

Savez-vous pourquoi, en réalité, on ne lit plus les livres de poésie ? — Parce que les vers demandent à être prononcés, à être lancés au vent, à être appris par cœur, et que notre fièvre, notre hâte de vivre nous ont fait oublier cette manière plus lente, mais seule capable de nous faire goûter la beauté de l'œuvre.

Et si l'exemple d'Alain Gerbault était suivi, il faudrait en remercier les dieux.

Informations

Le raid Costes et Bellonte

Le raid tenté par les aviateurs Costes et Bellonte de traverser l'Atlantique est réalisé. Costes et Bellonte ont atterri à New-York à 13 heures 12 (heure locale). Une réception enthousiaste a été faite aux deux aviateurs français.

C'est la première fois que deux aviateurs français traversent l'Atlantique Nord-Est en Océan. Indiquons que Costes est âgé de 37 ans et qu'il est né à Gausse, c'est-à-dire dans le Bas-Quercy. Sa famille habite Albias.

Expulsion justifiée

On se rappelle que M. Hearst, l'éditeur connu de journaux américains, avait été accusé d'avoir favorisé la publication d'un important document diplomatique confidentiel concernant un projet d'accord naval franco-britannique. Depuis, il avait, dans ses journaux, mené de violentes campagnes contre la France, campagnes qu'il avait accentuées ces temps derniers, notamment en ce qui concerne la révision des traités.

Le ministre de l'Intérieur a pris contre lui, le 9 août dernier, un arrêté d'expulsion qui lui a été signifié hier après-midi à l'hôtel du quartier des Champs-Elysées où il était descendu, venant d'Angleterre, et où il était inscrit sous un faux-nom.

Le centenaire de Mistral à Saigon

Les Provençaux de Cochinchine se sont associés aux fêtes qu'ont célébrées notamment la France et l'Italie, pour le centenaire de Mistral, sous la présidence du gouverneur général Pasquier, qui a montré l'influence de l'illustre poète sur ses compatriotes à qui il sut redonner l'orgueil de leur nom et de leur famille.

La Conférence européenne

Le gouvernement espagnol vient de faire savoir au ministère des Affaires étrangères qu'il acceptait la date du 8 septembre pour l'ouverture à Genève de la Conférence européenne. Il sera représenté par M. Quinones de León, ambassadeur d'Espagne à Paris.

Le gouvernement roumain a également fait connaître son acceptation et se fera représenter par M. Mironesco, ministre des Affaires étrangères.

Avec ces deux réponses, les vingt-six Etats intéressés ont adhéré à la date du 8 septembre.

Les élections allemandes

Dans un discours électoral prononcé à Muelheim, le chancelier Brüning a notamment fait remarquer que la situation économique de l'Allemagne n'était pas aussi défavorable que certains pessimistes veulent bien le faire croire.

Durant les mois derniers, a-t-il dit, le bilan extérieur du commerce allemand s'est caractérisé par un excédent d'exportations non encore observé jusqu'ici. Il en résulte que, ces temps derniers, l'Allemagne n'a pas payé les réparations au moyen des nouveaux emprunts. Au contraire, elle a payé 60 0/0 des réparations au moyen du produit de l'excédent des exportations.

En Albanie

A l'occasion de l'anniversaire de la proclamation de la monarchie et de l'avènement au trône de sa majesté Zogou I^{er}, une cérémonie a eu lieu au milieu d'un grand enthousiasme. Le roi est arrivé à Durazzo et a reçu au palais les félicitations du corps diplomatique, des hauts fonctionnaires de l'Etat, de l'armée, du clergé, des représentants de diverses organisations et des notables du pays.

Toutes les rues ont été pavées et des feux d'artifice ont été tirés ; dans toutes les régions d'Albanie de mêmes fêtes se sont déroulées et le peuple a exprimé au souverain ses sentiments d'admiration et de reconnaissance pour les grandes œuvres qu'il a accomplies pour le bonheur, le progrès et la prospérité du pays.

Aux Indes

Sir Tej Sapru a déclaré aux représentants de l'agence Reuter que les négociations, dans le but de faire cesser la désobéissance civile, ne sont pas encore rompues.

Sir Tej Sapru et M. Jayakar se rendent aujourd'hui à Pouna où ils remettront à Gandhi une lettre des pandits Motilal et Jawarihal Nehrus.

Sir Tej Sapru a souligné que tout dépend de la décision de Gandhi.

En République Argentine

M. Manuel Carlos, président de la Ligue patriotique argentine, vient de lancer un manifeste au peuple dans lequel il demande que M. Trigoyen démissionne immédiatement parce qu'il ne possède plus la confiance de la nation. « Le président Trigoyen, dit ce manifeste, se rend encore de temps à autre à la présidence, mais il ne gouverne pas. Il retarde la prospérité du pays et se montre inamical envers le peuple. »

France et Turquie

Le gouvernement français a donné son agrément à la nomination à l'ambassade de Turquie à Paris de M. Munir bey, actuellement ministre plénipotentiaire à Berne.

Nos lecteurs se souviennent que le nom de Munir bey avait été prononcé dès la nouvelle officielle du départ de Féthy bey pour Angora, où il vient de fonder un parti politique d'opposition.

En Indochine

Le résident de Vinh-Red informe que, le 30 août, à 5 heures du matin, un millier de manifestants ont envahi le siège de la résidence indigène de Nam-bang, obligeant le mandarin à apposer sa signature au bas de leurs revendications.

Après avoir exercé des violences sur le gardien de la prison, ils délivrèrent quelques détenus de droit commun qui s'y trouvaient et saccagèrent ensuite le débit d'alcool et quelques maisons particulières.

Le résident ne put être prévenu.

EN PEU DE MOTS...

— Le schooner « Orient » est entré en collision avec le vapeur « Amiral-Nelson ». Le capitaine et 9 membres de l'équipage de « l'Orient » ont été noyés.

— On annonce qu'un incendie a éclaté dans les vignes en Corse. Deux cents hectares ont été brûlés.

— Le nombre des chômeurs aux Etats-Unis atteindrait le chiffre de 7 millions ; ce nombre pourrait, dit-on, s'élever à 9 millions.

— L'état de santé de M. Georges de Porto-Riche reste toujours très inquiétant.

— Dans l'Etat d'Oregon, une auto a été écrasée par un train, à un passage à niveau. Les occupants, tous membres d'une même famille ont été tués.

NOS ÉCHOS

Leurs figures.

Décidément, les traditions s'en vont. Il n'était guère d'usage jusqu'ici de voir nos édifiés contemporains assister à l'inauguration de leur propre statue ou de leur simple buste.

La guerre a modifié tout cela. Et dame, puisque successivement Clemenceau et le maréchal Foch se sont vu dresser sur la place publique, et que le maréchal Joffre va bénéficier de la même gloire, les gens de lettres ont pensé qu'ils pourraient bien à leur tour participer à l'érection de leur propre monument, avant qu'il ne fut funéraire.

C'est un bon truc pour bénéficier des éloges de ses contemporains, sans être mort. Comme s'il n'en soit guère prodigués pour les vivants, on tourne la difficulté de façon élégante en les conviant à inaugurer son propre buste.

Le premier homme de lettres — si l'on peut dire — à qui advient pareil honneur est une femme ! On prétend que les femmes de lettres d'aujourd'hui ont toutes les audaces, même celle de se voir statuer sur une voie publique, sans être les premières à rire de cette aventure.

C'est Mme Delarue-Mardrus, poëtesse et romancière de valeur d'ailleurs, qui bénéficiera ces jours derniers, à Honfleur, de cette nouveauté.

Mais la mode est lancée. D'ici quelques années chaque femme de lettres aura sa statue.

— Ça va être l'occasion de créer un nouveau métier, disait un de leurs confrères, côté hommes naturellement, donc un peu jaloux et qui ne les aime guère.

— Et pourquoi ça ?

— Faudra bien, pour qu'elles soient ressemblantes, qu'il y ait quelqu'un qui soit chargé plusieurs fois par jour de passer la poudre de riz, le khol aux sourcils et le bâton de rouge.

Une compétence méconnue !

Devant la 12^e chambre correctionnelle que préside, avec regret par ces temps de vacances, un de nos plus parisiens magistrats, comparaisait un clochard accusé d'avoir brutalisé sa compagne d'une nuit.

Comme le président demandait des explications au prévenu, celui-ci, déjà trois fois condamné, lui répondit d'un air négligent et... en homme qui s'y connaît :

— Oh ! qu'est-ce que ça ! Ça vaut à peine huit jours !

Mais le président de répliquer :

— Doucement, mon gaillard ! Ah ! vous trouvez que vous méritez seulement une semaine de prison... Laissez-nous donc faire notre métier et attendez !

Le clochard en fait n'eut guère à attendre pour se faire condamner à trois mois. Indigné, il quitta son box en murmurant :

— Y savent pas c'qui foutent !

La comédie des lettres.

M. Paul Sunday n'a jamais eu tant d'admiration que depuis qu'il est mort ; et ceux qu'il exaspérait le plus, de son vivant, sont ceux qui clament le plus haut

IL MEURT TROP DE PETITS ENFANTS

LES GRANDS PROBLÈMES

Lors d'un de ses récents déplacements ministériels à Nancy, le Président du Conseil a tenu à souligner l'une des plus sérieuses préoccupations actuelles du Gouvernement en choisissant comme but de son voyage l'inauguration d'une Maternité départementale, l'une de ces admirables institutions, encore trop rares, où l'on aide les enfants à naître, où on les empêche ensuite de mourir...

Aucun problème social ne prime, en effet, celui de l'hygiène de la première enfance pour laquelle le taux de mortalité demeure actuellement des plus inquiétants.

Répètera-t-on jamais assez qu'il meurt en France, chaque année, près de 70.000 enfants de moins d'un an ? Encore la proportion de ces décès, malgré les moyens — visiblement insuffisants — mis en œuvre, a-t-elle une tendance à augmenter ces dernières années.

En 1927, sur 741.708 naissances d'enfants vivants, il y a eu 61.817 morts avant 1 an, soit 83 pour mille. En 1928, sur 745.315 naissances, il y a eu 68.100 morts avant un an, soit 91 pour mille.

Il est vrai qu'on a réussi à abaisser ce coefficient de la mort dans les agglomérations que l'initiative privée a dotées de services sociaux de mieux en mieux organisés. Et c'est ainsi que dans les familles ouvrières visitées par les Services d'Hygiène des Caisses de Compensation, la proportion des décès de moins d'un an a pu être abaissée en 1929 à 63,6 pour 1.000 naissances.

Mais jusqu'à présent les concours de l'Etat à la grande œuvre de lutte contre la mortalité infantile s'est révélé bien insuffisant comme l'a reconnu à Nancy le Président du Conseil lui-même. « Lors qu'on examine le budget, a-t-il dit, on s'aperçoit que la part réservée jusqu'ici à l'enfance, à la jeunesse, ne représente pas 15 0/0 des crédits alloués au Ministère de la Santé Publique. C'est infime. Le Gouvernement y remédiera. »

Déjà si l'on confronte les crédits affectés à la protection du premier âge en 1929 et en 1930 on constate qu'un très sérieux effort a été accompli pour les 4 principaux articles, les crédits sont passés de 52 à 120 millions.

Les Pouvoirs Publics ont saisi que l'heure était venue de fournir au pays tout un outillage moderne de lutte contre la mortalité infantile en affectant aux indispensables dépenses de premier établissement des dotations massives. Dans le plan dit d'équipement national, le Gouvernement s'est ainsi déclaré prêt à faire « un gros effort pour l'hygiène de l'enfance ».

Et, dans le projet approuvé par la Commission des Finances, en date du 2 juillet, nous voyons qu'une somme globale de 100 millions (réduite en fait à 95) doit être affectée à la protection

de l'enfance, à la lutte contre la mortalité infantile, à la construction de maisons maternelles, à des centres de protection maternelle et infantile. En y ajoutant les crédits à prévoir aux budgets de 1930 à 1934, le total des dépenses relatives à la protection de la première enfance atteindra 225 millions en cinq ans.

Il faudra d'ailleurs vraisemblablement que soit tranchée à la rentrée l'importante question de la méthode à employer pour l'exécution rationnelle de ce programme considérable. Nous croyons par exemple savoir qu'il avait été primitivement question de créer une Caisse autonome d'Hygiène de l'Enfance qui serait dotée budgétairement par l'Etat, et qui pourrait être alimentée concurremment par d'autres ressources provenant de l'initiative privée, et notre excellent confrère Jean de Piessac avait laissé entrevoir dans *Le Temps* tout le bien que l'on pouvait attendre d'une telle institution.

De ce projet, le plan d'équipement national sous sa forme actuelle ne porte pas trace. Ce qui ne signifie pas qu'il soit complètement abandonné ; mais on sait par expérience que notre système financier répugne fortement à la création d'organismes pourvus d'une certaine autonomie.

Aussi, dans l'hypothèse où les crédits prévus resteraient simplement intégrés dans la Caisse d'Avances chargée de financer tout l'ensemble du programme national, il serait du plus haut intérêt, si l'on veut vraiment coordonner et rationaliser les efforts, d'accréditer auprès de la Caisse d'Avances pour ce qui a trait à la Protection de l'Enfance et à l'Hygiène Sociale, un organisme central donnant toutes les garanties d'impartialité souhaitables, se tenant en liaison constante avec les œuvres compétentes, pouvant jouer un rôle utile de régulateur et permettant enfin aux Pouvoirs Publics de collaborer intimement et de façon féconde avec les nombreuses organisations privées dont il orienterait les efforts.

Quelle que soit la solution à laquelle s'arrêtera en définitive le Gouvernement : Caisse Autonome d'Hygiène de l'Enfance ou simple organisme consultatif institué auprès de la Caisse d'Avances, il apparaît aujourd'hui comme évident qu'on ne peut pas réaliser un programme de lutte contre la mortalité infantile avec les mêmes méthodes et les mêmes moyens qu'un programme de constructions de routes, de chemins de fer ou de canaux.

De la décision que devra donc prendre prochainement le Gouvernement dépendra l'efficacité de la politique préventive ou curative qu'il a annoncée contre l'un des plus inquiétants de nos fléaux sociaux.

C. E.

Comment embrasser en Amérique.

On sait que l'homme qui veut embrasser une femme dans une rue de New-York s'expose à avoir maille à partir avec la police. Mais un journal américain nous apprend que des marins qui n'ont pas les moyens de se payer des flacres fermés, ont trouvé une façon élégante de tourner la difficulté : ils se rendent à l'entrée des gares où, près des quais, l'osculation au moment des adieux paraît un phénomène très naturel puis, quand plusieurs trains sont partis, les couples dont un séjour trop long près du même quai risquerait d'attirer l'attention, quittent la gare pour y rentrer par une autre porte et recommencent les mêmes étreintes auprès d'un nouveau quai.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

LES ASSURANCES SOCIALES

On nous communique la note suivante :

Convocation. — Le dimanche 7 septembre 1930 doit avoir lieu à Cahors l'Assemblée Générale de l'Union départementale des Sociétés de Secours Mutuels du Lot, et de la Caisse de répartition mutualiste du Lot.

Des convocations ont été adressées aux Maires, aux Présidents des Sociétés de Secours Mutuels, des Mutuelles agricoles et des Syndicats agricoles du département, ainsi qu'aux membres de la Chambre d'Agriculture du Lot. Toutes les personnes soucieuses d'une exacte et honnête application de la loi sur les Assurances Sociales sont invitées à y assister, et en particulier les assurés sociaux des professions agricoles que la loi oblige à s'affilier à une Société de Secours Mutuels pour le service des prestations en cas de maladies, de maternité ou de décès.

Au moment où M. Victor Boret adjure les agriculteurs de former un bloc solide pour résoudre la crise agricole, il nous paraît utile d'adresser un nouvel appel aux agriculteurs en faveur d'un nouvel essor de leurs organisations.

Les Caisses d'Assurances sociales, les Sociétés de Secours Mutuels agricoles et le complément des Mutuelles agricoles, des Syndicats et vont fortifier le groupement des agriculteurs par la solidarité des intérêts.

C'est dans le groupement que les producteurs parviennent sur le terrain économique à exercer leur souveraineté, en s'émancipant de toutes les tutelles.

La question qui se pose pour tous aujourd'hui est celle de savoir si nous serons les uns et les autres capables, à la faveur de notre législation sociale, de réaliser les institutions de progrès social, à la faveur desquelles nous assurerons en même temps que la sauvegarde de nos intérêts, le plein épanouissement d'une souveraineté qui libérera les hommes des maux qui accablent l'humanité.

Nous avons adressé la présente convocation à MM. les Parlementaires et aux divers chefs de services des administrations qui ont pour devoir de collaborer à l'exacte application de la loi sur les Assurances sociales.

Le législateur a donné aux assurés sociaux la gestion directe de leurs intérêts et de leurs droits, dans les Caisses et dans les Sociétés de Secours Mutuels. A eux de dire s'ils entendent renoncer à cette gestion et accepter une tutelle qui constituera pour eux un abandon de leurs droits et de leur souveraineté au profit de nouveaux maîtres qu'ils vont se donner ?

Pour encourager l'industrie hôtelière

Le Conseil général du Lot et la Chambre de Commerce, désirent aider au développement de l'industrie hôtelière dans le département, ont voté des subventions dont le montant s'élève à 5.000 francs.

Une commission, nommée par M. le Préfet du Lot, et comprenant des représentants du Conseil général, de la Chambre de Commerce, du Touring Club, des Syndicats d'Initiative et du Syndicat de l'Hôtellerie, est chargée de la distribution de cette somme.

Des prix en espèces seront accordés aux hôteliers, qui auront accompli le plus bel effort d'installations, d'aménagement ou de transformation de leurs établissements.

La commission aura toute latitude pour fixer le montant et le nombre des prix à attribuer. En aucun cas, elle ne pourra accorder un prix d'une valeur supérieure à 1.000 francs.

Les hôteliers du département du Lot désirant participer à ce concours pourront demander à la Préfecture du Lot les conditions et règlements, et faire parvenir à la Préfecture également leur dossier, avant le 30 septembre 1930, dernier délai.

La vie municipale

Dimanche, le Conseil municipal de la commune d'Espère a procédé à l'élection de l'adjoint, en remplacement de M. Delpech, décédé.

M. Calvet a été élu par 6 voix sur 7 conseillers présents.

Enregistrement

Notre compatriote M. Pierre Vaysié, surnuméraire de l'enregistrement dans le Lot, est nommé receveur-contrôleur à Mayet (Allier).

Foire du 1^{er} septembre 1930

La foire du 1^{er} septembre n'a pas été importante. Voici les cours.

Bœufs d'attelage, de 8.000 à 9.500 francs la paire ; moyens, de 5.000 à 8.000 francs la paire.

Porcelets, 250 à 350 francs pièce selon grosseur.

Le foirail aux moutons était peu garni.

Marché : Poulets, 8 fr. 50 ; poules, 7,50 à 8 fr. ; canards, 7 fr. ; lapins, 3 fr. 50 le 1/2 kilo ; œufs, 6 fr. la douzaine.

Pigeons, 7 à 15 fr. la paire ; oies, de 70 à 85 fr. la paire.

Les Vieux Chants populaires du Quercy

Je voudrais glaner, au hasard de la lecture, dans ces parterres du Folklore quercynois que nous a conservés ou plutôt retracés M. Daynard, par son ouvrage si fouillé et nous permettant de revivre, avec les poètes-chansonniers de l'époque, la vie familiale du foyer quercynois.

L'enfant naît ! C'est le roi de l'Oustal : il est bruyant, il pleure ; il faut le consoler, le bercer et l'endormir. Ecoutez sa nourrice, la jeune maman :

Nanay, sounoun
Béni, béni, béni donne
La sounoun s'en es anado
A Paris sur uno crabe
Tournara sur un roussi,
La sounoun sera léon ayçi
Béni, béni, béni donne.

La sounoun = le sommeil.
Nanay = le lit.

Le « pitsu » se réveille, il faut le distraire ; les refrains ne manquent pas :

Costo, costo
Rèbiri costo
Un parel dé sabatous
Rèbiren-nous.

Ensuite on le tient sur les genoux, on le fait sauter en chantant :

Arri, arri, moun asé
Aniren à Saint-Crabasi,
Arri, arri, moun pouli
Aniren à Mounflanqui.

Mais la mémé, peut être la deuxième mémé, veut, elle aussi, pécaré, amuser le petit-fils ; elle lui prend, l'un après l'autre, les cinq doigts de la main et lui chante de sa voix chevrotante :

A qui lou cami de la lébré
Aquel l'a atrappado,
Aquel l'a escourtado,
Aquel l'a fezo covre,
Aquel l'a mintsado
Maneto douceto
Minou, minou, minou,
Pouu.

et l'enfant de rire, et tout le monde rit avec lui. « Que amablé ! Un pou-tou qué pété ! Béni ! »

Mais l'amour, lui aussi, a sa part dans ces chants populaires ; c'était l'époque où les rois, les nobles et les hobereaux ne dédaignaient pas les bergères :

Vous leur fites Seigneur,
En les croquant,
Beaucoup d'honneur.

Mais, répondait un jour, un descendant des Croisés à son père, lui reprochant de se commettre avec une fille de manant et de vilain : « il y a de petites vilaines qui ne sont pas laides ».

La petite paysanne savait souvent défendre son cœur.

Al bos d'Anglars non n'esclayro la luno
Al bos d'Anglars y a no claro fontainno
Tsano d'oyme y ba queré de l'aygo,
Lou fil del rey soulo l'a renoutrado.
Et la conversation s'engage :

Adieu nanou, mon aimable bergère,
Bountsouir, Mousouir, qu'es aco qué boulez
Je voudrais bien avoir ton cœur en gage,
N'ay un bertsé, lou li gardi per él.

Et toute l'éloquence de l'héritier royal se brise contre la fidélité promise

Cette petite paysanne me rappelle la réponse faite, dernièrement, à un futur député : « Dis donc, Suzon, quand tu voteras, tu me donneras ta voix ? » « Oh ! Je préfère vous donner cela qu'autre chose ! »

Oui, notre amoureux est resté fidèle à son pastoureau et d'une fidélité à toute épreuve, et un jour elle tombe malade. Vite, on appelle les médecins ; ils accourent et, du milieu de la maison, ils lui ont connu son mal :

Lous médicis benguerount,
Del mitan dé l'oustal
Y an connégut soun mal.
Fazès-li un paou dé soupo
Dins un toupî d'arsen,
Béleou la garirén.
L'atsèt pas met mintsado,
Né fet un bel enfant,
Voilà son gariment.

C'est l'éternel renouveau des cœurs toujours jeunes qui parlent et cèdent un peu partout !

Virgile en est l'interprète dans ses *Georgiques* :

« Natura in Sylvis jungebat corpora amanti » « Dans les bois la nature enlaçait les amants ».

A cette époque déjà lointaine, mais toujours la même, on ignorait les lettres et les déclarations à distance :

A las amour cal pas dé létros,
Cal que poutous et embrassétos.

Que sont, aujourd'hui, ces effluves quelque peu gaulois de cœurs amoureux à côté des refrains préférés de la foule, propagés et vulgarisés par les banjos et les jazz-bands des concerts forains ? Vieux jeu ! nos grands-pères et nos grand-mères, vous êtes passés à l'arrière plan ! Faguet, le distingué Professeur et Conférencier parisien, dans une causerie adressée aux jeunes filles, disait : Oies blanches ! Non, Mesdemoiselles ! Nous ne voulons pas que vous soyez des « oies », mais que vous soyez « blanches ». Et la morale, à la ville et à la campagne, ajouterais-je, doit être la même ! Mais j'entends des rires railleurs à mon oreille, et fredonner : « Elle a fait pouette-pouette » ou le leit-motiv de Ramona et Valencia.

CAHORS APRES L'OUVERTURE

Il faut — c'est un devoir — rendre hommage à la vaillance, à l'endurance des nemrods cadurciens.

Certes, tous les nemrods du département ont fait tout leur possible pour rapporter du gibier. Nous savons même que bon nombre de perdreaux, de lapins, de lièvres ont été abattus.

Mais la palme, revient aux chasseurs de Cahors. L'un d'eux nous l'a affirmé, l'octroi nous l'a confirmé !

Dimanche, sur nos côtesaux de Cahors, ce n'était pas du soleil, c'était du feu qui tombait.

Eh ! bien ! on a pu voir des escouades nombreuses de citoyens qui n'ont pas hésité à entrer dans la fournaise pour pouvoir dire, le soir : « Notre Cahors est giboyeux » et étaler des pièces de gibier.

Ces pauvres amis ! Quelle dure journée ils ont endurée ! Bah ! ils ne veulent pas être plaints ! Un disciple de St-Hubert n'a qu'un objectif : tuer, rapporter du gibier.

Et, de fait, ils méritent des félicitations. Savez-vous le bilan des pièces abattues dans la matinée et la journée de dimanche ? Eh ! bien, le voici, d'après les chiffres fournis par les divers bureaux de l'octroi.

Octroi du Pont-Louis-Philippe : 20 lièvres, 82 perdreaux, 8 lapins, 3 caillies.

Octroi du Pont-Neuf : 12 lapins, 10 perdreaux.

Octroi de l'Aviron : 6 lièvres, 5 perdreaux, 22 lapins.

Octroi du Pont Valentré : 4 lièvres, 18 perdreaux, 6 lapins.

Octroi de la Gare : 12 lièvres, 20 perdreaux, 14 lapins.

Soit : 42 lièvres, 135 perdreaux, 62 lapins, 3 caillies.

N'est-ce pas un beau bilan ? Qui dira le contraire ?

L'ouverture de la chasse, en raison de la chaleur étouffante que nous subissons depuis 15 jours, a donné des résultats superbes. Et puis, il est reconnu qu'aucun lièvre rapporté n'était... empailé ! ! !

Les nemrods méritent des félicitations, malgré ce que peut dire un méchant ironiste qui déclarait, à l'ombre, sous la tente d'un café : « Parbleu ! le gibier est abruti par la chaleur ; au surplus, la terre est si chaude, si sèche, qu'il ne trouve rien pour manger ni pour boire ! Il se laisse tuer ! »

Mauvaise ironie que pareil propos, n'est-ce pas ? Dans tous les cas, les résultats sont là, officiels, auxquels il faut ajouter les pièces de gibier qui n'ont pas été déclarées !

Allons, nemrods, en marche : ayez confiance : il y a du gibier sur les côtesaux de Cahors ! ! !

L. B.

CIRCUIT en QUERCY

Rocamadour-Padirac-

Autoire-Prèsques

Retour par la Vallée du Célé

14 places confortables, face à la route

Prix par place : 30 francs

P. NOYER, 8, rue Wilson, Cahors (Service rapide Cahors-Toulouse)

PELERINAGE DE ROCAMADOUR

Pendant la semaine du pèlerinage, départ tous les jours.

14 places confortables face à la route

PRIX PAR PLACE : 20 francs

Se faire inscrire à l'avance chez :

P. NOYER, 8, rue Wilson SERVICE-RAPIDE (Cahors-Toulouse)

Le Banquet du 131^e Territorial

Création de l'Association des vieilles classes du front. — Le banquet du 131^e Territorial s'annonce comme un grand succès.

Nous prions les retardataires d'envoyer d'urgence les 25 francs de leur souscription à M. Gagnayre, épicier à Cahors, ou à M. Prat, notaire à Gourdon. Dernier délai d'inscription 9 septembre.

Il est indispensable de savoir au plus tôt le nombre des convives, afin de pouvoir organiser le Banquet. Donc, chers camarades, hâtez-vous d'envoyer le montant de votre souscription.

A l'occasion de notre Banquet du 131^e Territorial, sera créée l'Association des Vieilles Classes du Front, destinée à défendre les droits, nombreux et importants des vieux de la guerre et de leur famille.

Chacun de nous a un devoir et grand intérêt à faire partie de cette Association qui réunira tous les vieux Combattants de France et que le 131^e aura l'honneur d'avoir fondée.

Un pescofi

Un fin pescofi, c'est M. Roy, bijoutier, à Cahors, qui, ces jours derniers a pris deux superbes carpes d'un poids de 24 livres.

Nos amis belges à Cahors

Le dimanche, 31 août, une vingtaine de personnalités belges conduites par le service des Autos-Cars touristiques, si intelligemment dirigé par M. Prosper Lalo, de Rocamadour, furent reçus par la Chambre de Commerce du Lot, dans son Hôtel, quai Cavaignac, où un apéritif d'honneur leur fut offert.

M. le Trésorier, en l'absence du Président et du Vice-Président, empêchés, leur souhaita la bienvenue et sut les remercier de l'intérêt que leur Nation amie porte à notre région et à Cahors en particulier. En effet, le nombre des visiteurs belges s'accroît d'année en année et malgré la mauvaise saison le chiffre dépasse 300 cette année.

M. Nicolaï, adjoint au Maire, remplaçait M. de Monzie, qui, retenu par ses nombreuses occupations ne pouvait être que de cœur et de pensée avec nous.

Un dîner amical, présidé par M. Martin, le sympathique Secrétaire général du Lot, les réunit à l'hôtel de l'Europe ; une fois le menu apprécié et la glace rompue, la soirée se termina dans une camaraderie de bon aloi. Mme Jacob fit apprécier sa voix de soprano dramatique et charma son auditoire ; M. Grégoire, dont le répertoire de fin chanteur et de fin diseur est inépuisable, fut écouté avec le plus grand plaisir ; nous pouvons remercier ces deux artistes.

Nos hôtes de marque

Parmi les personnalités marquantes, qui ont séjourné cette semaine à Cahors, sont descendues à l'Hôtel des Ambassadeurs : Mme et M. Androer Cassel, avocat à San-Francisco ; Benone Bastard, de Paris ; M. René Herscher, industriel, à Cambrai ; Mme et M. de Zarrazotti, de Puerto-Rico ; M. le Commandant Gouachon, de Meknès (Maroc) ; Mme et M. Jones Catesby, juriste, à New-York ; M. Lucien Fuss et sa famille, avocat à Bruxelles.

Un avis

Les cyclistes qui s'entêtent à circuler à bicyclette, la nuit venue, en ville, sans avoir eu la précaution d'allumer la lanterne, sont informés qu'une surveillance est exercée par la police et la gendarmerie.

Des accidents se sont produits, tous provoqués par des cyclistes dont la bicyclette n'était pas éclairée. Tant pis pour ceux qui seront pris.

Beau geste

La jeunesse de St-Ureisse, qui avait organisé la fête du quartier, a versé une somme de 22 francs au bureau de bienfaisance de Cahors.

Les organisateurs de la fête de la place Rousseau, comme nous l'avons indiqué, avaient, également, versé une somme au bureau de bienfaisance. Félicitations aux généreux donateurs.

La fête de Regourd

Nous rappelons que la fête votive de Regourd aura lieu le dimanche 14 et le lundi 15 septembre.

Le coquet faubourg recevra ces jours-là, une affluente de visiteurs. Le meilleur accueil, comme d'habitude, leur sera réservé.

En soulevant un fût

M. Estival, mécanicien chez M. Artigalas, en soulevant un fût d'essence, a été blessé, 12 jours de repos.

Piquée par une aiguille

Ces jours derniers, Mme veuve Piécourt, couturière à Parnac, âgée de 70 ans, s'était piquée à un doigt avec une aiguille rouillée.

Elle ne prit aucun soin ; mais la plaie s'envenima et Mme Piécourt décaïdi et y a quatre jours de tétanos.

Ses obsèques ont été célébrées à Parnac.

LE ROBINSON

Les Samedis, Dimanches fêtes et veilles de fêtes GRAND BAL

Repas sur commande, NOCES ET BANQUETS

Téléphone 207.

Tous les Jours Soirée

L'insigne de la croix du combattant

Paris, 1^{er} septembre. — Un décret du 24 août dernier a fixé les conditions dans lesquelles doivent être portés les insignes de la croix du combattant.

La croix sera en bronze, de module d'environ 36 millimètres. Elle portera l'inscription : « République Française » ou les mots « Croix du Combattant » ou le motif essentiellement caractéristique de la nature de cette croix. Elle sera suspendue à un ruban par un anneau sans bélière. Le ruban, d'une largeur de 36 millimètres sera bleu horizon et coupé dans le sens de la longueur de sept raies de couleur rouge garance, d'une largeur uniforme de un millimètre et demi.

Le modèle de la croix du combattant sera fixé à la suite d'un concours ouvert aux artistes titulaires de la carte du combattant. Le règlement de ce concours fera l'objet d'une instruction spéciale du ministre des pensions.

Seront seuls autorisés à porter la croix du combattant les titulaires de la carte du combattant.

Les intéressés devront pouvoir justifier leur droit au port de la croix par la production de la dite carte qui leur tiendra lieu de brevet.

Ils devront se procurer la croix à leurs frais.

Après le drame de Coupiac

L'affaire n'a pas la gravité que l'on croyait. Pasquet, la victime, est complètement rétabli. Il a quitté 3 jours après la querelle, l'hôpital où il avait été transporté, et a réintégré son domicile à Coupiac.

Il ne souffre de rien. Aussi bien, il a raconté comment les faits se sont passés, et il ne s'émeut pas de la scène qui a eu lieu entre son père et lui. Les disputes éclataient souvent entre eux et Pasquet fils avait quitté, puis réintégré le domicile de ses parents. Il paraît qu'il refuse de porter plainte.

AVENIR CADURCIEN

AVIS DE CONCERT

L'Avenir Cadurcien donnera son concert de septembre, jeudi prochain 11.

Comme les années précédentes, afin de satisfaire la jeunesse, ce concert sera suivi « d'une heure de bal ».

Les danses seront jouées par un orchestre de 20 musiciens.

La Commission.

Accident d'auto

Sur la route de Paris, vers St-Henri, l'automobile de M. le docteur L. D..., professeur à la Faculté de médecine de Toulouse, venant de Limoges, a, par suite d'un faux mouvement du chauffeur, dans un virage brusque, donné de l'avant contre le talus.

La glace s'est brisée et les éclats ont blessé assez sérieusement aux mains et au visage le Professeur D... Le chauffeur n'a pas eu de mal.

Le blessé fut conduit chez le docteur Boutary qui lui donna les soins nécessaires par son état.

Quelques heures plus tard, il put continuer sa route et rentrer à Toulouse.

Une auto dérapée

Une auto pilotée par M. Vignes, photographe à Figeac, a dérapé. M. Vignes a reçu des contusions sur plusieurs parties du corps et un ami qui était avec lui a été blessé à la tête et à la jambe droite.

L'auto a été complètement abîmée.

Ce fut moins cinq !

Dimanche, une auto et une charrette, se croisaient sur la route de Bonnevielle. A ce moment-là arrivait une femme d'un certain âge qui, soit par peur ou imprudence, ne put se garer et passa entre la charrette et l'auto. Lorsque le chauffeur arrêta sa voiture après avoir freiné, cette femme fut fort étonnée de se trouver assise sur le devant de l'auto sans avoir aucun mal.

Allumez la lanterne !

Louis C..., ouvrier à Castelfranc et Amédée L..., de Montcuq, passaient à bicyclette, la nuit. La bicyclette n'était pas éclairée. Les gendarmes survinrent et dressèrent contravention.

Infraction

Pour défaut de visa de carnet anthropométrique, procès-verbal a été dressé contre un ouvrier d'origine espagnole, travaillant à Duravel.

Vol de récoltes

Plainte a été portée par des propriétaires de Larroque-des-Arcs, qui sont victimes de maraudeurs. Ceux-ci ravagent les arbres fruitiers et les récoltes.

Mme Clergue, propriétaire de l'hôtel, a été victime de vol de citrouilles. Une enquête est ouverte.

ON DEMANDE

DES APPRENTIS à l'imprimerie du Journal du Lot

Contravention

Les gendarmes de Cahors, en tournée de nuit, ont trouvé sur la route de Mercurès, à 400 mètres environ de l'usine électrique, une auto stationnée sur le côté droit de la route.

L'auto était dépourvue d'éclairage, empiétait de 2 mètres sur la chaussée et gênait la circulation.

Elle était gardée par un chien-loup. Les gendarmes attendirent pendant 1/2 heure, le retour du propriétaire.

Celui-ci ne parut pas. Les gendarmes ont relevé le numéro de la voiture et ont dressé procès-verbal.

Ecoué

Le nommé Vialard, qui le jour de la foire sur la place du marché, fut surpris au moment où il enlevait le portemonnaie de Mme Pinard, a été écoué à la prison de Cahors.

Vialard était venu à la foire, portant des fruits qu'il mettait en vente. Mais il avait laissé deux paniers d'œufs en garde chez des commerçants de la ville. Il y en avait plusieurs douzaines.

Les fruits ont été portés à l'hôpital et les œufs ont été vendus. L'argent de la vente est tenu à sa disposition, quand il sortira de prison.

Gilissade

M. Sécher, ouvrier à la Cie du P. O., était occupé à élever les tôles de la boîte à feu.

En voulant descendre sur le tender, il passa sur la tente-abri, glissa sur la planche et tomba sur le tablier mobile entre la machine et le tender.

Il a été contusionné. Plusieurs jours de repos lui ont été ordonnés.

M. Sécher, ouvrier à la Cie du P. O., était occupé à élever les tôles de la boîte à feu.

En voulant descendre sur le tender, il passa sur la tente-abri, glissa sur la planche et tomba sur le tablier mobile entre la machine et le tender.

Il a été contusionné. Plusieurs jours de repos lui ont été ordonnés.

M. Sécher, ouvrier à la Cie du P. O., était occupé à élever les tôles de la boîte à feu.

En voulant descendre sur le tender, il passa sur la tente-abri, glissa sur la planche et tomba sur le tablier mobile entre la machine et le tender.

Il a été contusionné. Plusieurs jours de repos lui ont été ordonnés.

Les Sports

A FIGEAC

Groupe Sportif Figeacois. — Mardi a eu lieu la réunion hebdomadaire de la Commission du G. S. F. Au début de la séance, M. J. Calmon, notre si sympathique Président, a prononcé le discours d'usage dont voici la teneur.

« MESSIEURS ET CHERS CAMARADES, « C'est avec une émotion, bien légitime d'ailleurs, que je vous remercie de la marque de confiance et de sympathie que vous avez bien voulu m'octroyer lors de notre dernière réunion.

« J'ai confiance en l'avenir, car la lourde tâche qui m'incombe : présider aux destinées de cette admirable phalange de sportifs réunis sous les couleurs du G. S. F., me semble déjà légère en ne voyant grouper autour de moi que des amis, qui, j'en suis certain, ne me ménageront pas leurs conseils et leurs conseils. Je m'efforcerais de continuer ici l'œuvre si bien commencée par mes prédécesseurs immédiats et médiats.

« Au moment de prendre possession de ce poste, laissez-moi esquissier à grands traits ce que je me permettrais d'intituler ma profession de foi.

«

nellement de son geste spontané de probité.

Fête locale. — La fête locale de La Bastide-du-Vert a été renvoyée au 14 septembre.

La fête aurait dû avoir lieu le 7, mais, en raison des fêtes qui seront données le 7, à Catus et à Luzech, le Comité a estimé qu'il était préférable de l'ajourner.

A la date du 14, il n'y aura aucune fête dans les communes des environs. Les visiteurs seront plus nombreux.

Limogne

Naissance. — M. Marius Décremps, mécanicien à Limogne, vient d'être l'heureux papa d'un beau garçon qui a été prénommé René-Jean.

Nos compliments au papa et nos vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Luzech

Comité d'initiative. — Les touristes ont repris ce mois d'août, le chemin de Luzech.

Deux peintres de Paris y travaillent actuellement et le Comité d'initiative a eu récemment l'honneur de recevoir la visite de l'éminent chirurgien de Paris, le professeur Pauchet, accompagné de M. le docteur Leplat, de Cahors, et leurs dames, venus au cours d'une randonnée dans nos parages.

Sous la conduite de M. le docteur Pélessi, président du Comité, nos visiteurs ont parcouru l'oppidum, s'arrêtant longuement au milieu des ruines millénaires qui les ont fortement intéressés, en même temps qu'ils ont admiré le panorama grandiose de l'Impérial. Puis ce fut la visite du musée gallo-romain où sont conservées, par les soins du Comité, tant de si précieuses reliques du passé.

Le beau temps étant revenu, tout permet de prédire un succès formidable à la fête traditionnelle du 8 septembre, à Luzech, où l'Orphéon, la Chorale de Luzech et les Chanteurs Danois se feront entendre.

Montcy

Nécrologie. — Il y a un peu plus d'un an, un télégramme brutal adressé de Marseille, annonçait à M. Muret, vétérinaire à Montcy, le décès de son plus jeune fils, Philippe, alors âgé de 24 ans, employé d'une grande Compagnie d'Alimentation de Diego-Suarez. Philippe Muret était chargé du paiement et du contrôle des achats de bœufs dans l'intérieur de l'île de Madagascar, poste de confiance qui n'était pas sans danger, puisque la cause singulièrement troublante de sa mort, survenue quelques jours avant son retour dans la métropole, n'a jamais été bien précisée.

La famille si cruellement frappée reçut alors de la population montquoise un témoignage spontané d'unanimes regrets et de respectueuse sympathie.

Ces hommages lui ont été renouvelés jeudi dernier 28 août, au cours de l'inhumation des cendres du jeune Philippe Muret dans le caveau de sa famille. Le lourd cercueil à triple enveloppe, placé sur une remorque de camionnette, disparaissait sous l'amoncellement grandiose de belles couronnes et de gerbes magnifiques. Pas une famille qui ne fût représentée dans l'imposant cortège qui processionna derrière le char funéraire, portant tout ce qui reste de ce malheureux garçon fort sympathique, toujours gai, très affectueux envers les siens, aimable pour tous.

Nous nous inclinons bien bas devant les cendres du jeune colonial et nous offrons à sa famille, dont le deuil est avivé, l'expression de nos sincères condoléances.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Le Tourisme dans le Lot. — Nous sommes assurés de remplir le vœu de nos nombreux lecteurs en leur annonçant que nous commencerons dans

notre prochain numéro la publication de la belle numérotée faite sur ce sujet le 24 août dernier à l'«Oustal de la Moneda», par notre éminent collaborateur et ami M. le Président J. Malrieu.

Postes radio-électriques. — L'administration des postes et des télégraphes rappelle aux possesseurs d'un poste radio-électrique qu'aux termes du décret du 28 décembre 1926, ils sont tenus d'en faire la déclaration au bureau de poste de leur domicile.

Tous les bureaux de poste tiennent à leur disposition des formules de déclaration.

En abreuvant son cheval. — La dame Maria Alibert, journalière, domiciliée à Nayrac, abreuvait son cheval quand tout à coup l'animal a posé son sabot sur son pied droit. Il en est résulté une contusion de la face dorsale avec ecchymose, ce qui entrainera, pour Mme Alibert, une incapacité de travail de douze jours, selon le certificat médical délivré par M. le docteur Estève.

Chienne égarée. — M. Bienvenu, propriétaire à Loupiac, qui était venu samedi dernier à Figeac à l'occasion de la deuxième foire, s'aperçut le soir, au moment de repartir que sa chienne qu'il avait accompagné toute la journée et qui d'habitude ne s'éloignait pas de son maître était absente.

Inquiet de la disparition d'un animal qu'il a élevé lui-même, il différa son départ et fit des recherches mais en vain. Il espérait que la chienne ayant momentanément perdu sa trace trouverait le moyen de regagner Loupiac. En présence de cette absence prolongée il a fait sa déclaration de perte à la Mairie de Figeac et il serait reconnaissant à la personne qui a trouvé la bête de lui en faire part.

C'est une superbe chienne bleu d'Auvergne, de 18 mois, portant un collier, mais sans inscription.

Rugby. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Bretenoux

Abattoir. — Pendant le mois d'août il a été tué pour les besoins de la consommation : 58 veaux, 24 moutons et 7 porcs. Soit un total de 89 animaux. Sur ce nombre, 4 veaux ont été expédiés à Paris.

Si on compare le nombre d'animaux tués en juillet on voit que la différence est peu sensible puisque en juillet il a été tué 88 animaux et en août 89.

La différence est plus sensible en août 1929, puisqu'il a été tué 99 animaux, alors qu'en 1930 il n'en a été abattu que 89.

Cajarc

Concours agricole du 7 septembre. — Le banquet annoncé pour le concours agricole du 7 septembre sera présidé par M. le Sous-Préfet de Figeac assisté de MM. Loubet, questeur du Sénat et de Monzie, député du Lot. Il aura lieu à midi à l'hôtel Gazeau. Le prix en est fixé à 20 francs par personne.

Les adhérents sont déjà nombreux et nous ne doutons pas que pour entendre le magnifique orateur qu'est M. de Monzie, le nombre des assistants sera imposant.

Que les retardataires se fassent inscrire au plus tôt chez M. Maurel, secrétaire général du Comice agricole.

Concours agricole du 7 septembre 1930. — Programme de la journée : 8 h., Ouverture du concours ; 11 h., 45, Défilé sur le Tour de Ville par l'Alliance Cajarcoise ; 12 h., Banquet sous la halle aux grains ; 15 h., Lecture du palmarès ; 16 h., Distribution des récompenses ; 16 h. 30, Concert par l'Alliance Cajarcoise ; 17 h., vin d'honneur, salle de la Mairie ; 20 h., 30, Grand bal au Foirail ; 24 h., Retraite en musique et clôture de la fête.

Nota. — L'heure annoncée est l'heure légale.

Carnet blanc. — On nous annonce le prochain mariage de M. Joseph-

Victor Klin, Inspecteur de la Banque de France, domicilié à Sarreguemines (Moselle) avec Mlle Marie-Elise-Simone Bramel, fille de Mme et de M. Bramel, banquier et ancien maire de Cajarc.

Nous adressons aux futurs époux, avec nos félicitations, nos meilleurs vœux de bonheur.

Espédaillac

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal d'Espédaillac se réunira à la mairie, samedi prochain, 6 courant, à 20 h. 30. Affaires diverses.

Naissance. — Nous avons appris avec plaisir la naissance d'une fillette Gilberte-Jeanne, chez les époux Rouguyolles-Andrieu, maçon à Espédaillac. C'est leur 9^e enfant.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux de santé pour le bébé.

Fêtes des 13, 14 et 15 septembre. — Programme : Samedi 13 septembre : Ouverture de la Fête par des salves d'artillerie ; tour de ville en musique ; 21 h., retraite aux flambeaux ; 22 h., grand bal de nuit (ouverture du bal exclusivement par les belles-mères).

Dimanche 14 septembre : 7 h., réveil en fanfare, tour de ville en musique ; 8 h., aubade aux habitants ; 10 h., distribution de bouquets aux jeunes filles de la classe. Continuation des aubades ; 11 h., grand'messe en musique ; hommage aux morts de la grande guerre ; remise d'une couronne au monument ; distribution de fleurs par les demoiselles de la ville ; 14 h., digestif-concert ; 15 h., grand bal, course à pied, 1.000, 1.500 mètres ; course aux œufs, grandes courses de bicyclettes ; 15 h. 30, internationales, 20 km., engagements 2 francs ; 16 h., jeux et concours pour la jeunesse d'Espédaillac ; départ du sphérique « Vole-au-Vent » ; 19 h., apéritif-concert ; 21 h., tour de ville en musique, artillerie, grandes illuminations ; 22 h., bal public ; 23 h., brillant feu d'artifice.

Lundi 15 septembre : 7 h., réveil au piston Paulin ; bombes éveillantes ; 8 h., fin des aubades aux Espédaillacois ; 10 h., bal dans les divers cafés par la musique de la fête ; 11 h., apéritif-concert ; 14 h., rassemblement sur la place pour les jeux ; 14 h. 30, ouverture du bal ; 15 h., jeux des anneaux (prix engageants) ; 16 h., départ d'un ballon ; 17 h., grandes courses communales, prix 15, 10 et 5 fr. ; 18 h., jeux divers ; 21 h., grand bal de nuit ; 23 h., tour de ville, salves d'artillerie ; clôture de la fête.

Le comité est heureux d'annoncer que des places de choix seront réservées aux forains.

St-Céré

Fêtes des 27, 28 et 29 septembre. — Le Comité des fêtes communique l'appel suivant :

Après une mise au point jugée nécessaire et une entente parfaite avec les jeunes gens, le comité des fêtes s'emploie activement, avec la collaboration bienveillante des conseillers municipaux délégués, à la préparation d'une fête digne de Saint-Céré.

Le Comité espère que les délégués qui se présenteront en son nom trouveront auprès de tous le meilleur accueil et la générosité attendue.

Arrondissement de Gourdon

Martel

Anciens combattants non pensionnés. — La réunion cantonale des Anciens combattants non pensionnés, tant attendue par nos camarades, est définitivement fixée au dimanche 28 septembre, à Martel.

Le Bureau se félicite d'avoir pu s'assurer la présence de Pédelmas, Président de la Fédération Nationale et de Maître Bouissou, avocat à la Cour d'appel de Paris, délégué de l'Association universelle « pour supprimer le Crime : La Guerre ». D'autre part, les représentants élus du canton vou-

dront bien nous faire l'honneur d'assister au déjeuner en commun qui clôturera la réunion.

Le prix du repas est fixé à vingt francs. D'ores et déjà les anciens combattants sont priés de se faire inscrire d'urgence auprès du secrétaire ou du trésorier de leur section communale. Nous insistons pour que les inscriptions se fassent au plus tôt ; ce n'est qu'à ce prix que nous pourrions réaliser une parfaite organisation.

Nous espérons que tous les Anciens combattants non pensionnés voudront tous assister à cette fête de l'amitié et du souvenir qui sera pour le canton la première manifestation grandiose depuis la guerre.

Salviac

Changement de foire. — Par suite de la coïncidence avec la foire de Gourdon, la foire mensuelle de Salviac du samedi 20 septembre est reportée au vendredi 19 septembre. Il importe de retenir cette date afin d'éviter toute méprise.

Secours mutuels. — M. Victor Mompert, vice-président de la Société de secours mutuels de Salviac est désigné, pour aller, le 7 septembre, à la réunion départementale des sociétés de secours mutuels à Cahors.

Tombe de bicyclette. — Une jeune bonne du Café de la Poste, à Salviac, Mlle Gueslaff était à bicyclette lorsque la machine dérapa.

La jeune cycliste tomba sur la route et fut blessée au menton, à une jambe et à un bras.

Mais les blessures ne sont pas graves.

Accident du travail. — M. Lapiere Marcel, employé à l'entreprise de batages de MM. Ménage frères, s'est blessé à la main gauche et M. le docteur Cambornac, qui lui a donné ses soins, a prescrit un repos de huit jours.

Thédirac

Mariage. — On annonce le prochain mariage de Mlle Junquet Jacqueline-Paulette, dame employée des P. T. T., à Paris, fille de Mme et M. Junquet, garde républicain et propriétaire au Bousquet, près Thédirac, avec M. Chabaud Virgile-Antoine, garde républicain, demeurant place Beadoyer, à Paris.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Vayrac

Fête votive de Mézels. — La jeunesse du petit village de Mézels se prépare à célébrer la fête patronale.

Cette fête qui n'a pas eu lieu depuis la guerre, obtenait, jadis, un vif succès.

C'était en foule que les habitants de Vayrac se rendaient à Mézels, qui n'est situé qu'à 3 kilomètres.

Le succès de cette fête, qui aura lieu dimanche 7 septembre, sera, certainement, complet.

Avis. — Le Comité des fêtes de Vayrac prévient les forains, propriétaires de cinémas, cinémas, etc., en un mot, de tout établissement susceptible de retenir le public, qu'ils ne seront pas autorisés à s'installer ni à camper sur l'une quelconque des places publiques de la ville à l'occasion de la fête locale qui doit avoir lieu les 20, 21 et 22 septembre prochain. — Pour le Comité, le président, Despages.

CHEZ NOS VOISINS

Dans le Lot-et-Garonne

Horrible mort d'un petit domestique de ferme. — A Laplume, un petit domestique de ferme, Charles Persillé, 11 ans, était allé, à la prairie, chercher deux chevaux pour les ramener à l'écurie. Il commet l'imprudence de fixer autour de son corps la longe de l'un d'eux. L'animal prit le mors aux dents, entraînant le petit Charles sur un parcours de six cents mètres, à travers champs, jusqu'à ce que la longe se fût rompue. Le cadavre de la victime fut découvert, le long d'une haie, horriblement mutilé.

Dernière heure

Le raid Coste et Bellonte

Le magnifique raid de Coste et Bellonte qui, parti lundi matin à 10 h. 55 du Bourget, sont arrivés mercredi à minuit 12 à New-York, a provoqué un vif enthousiasme en Amérique et en France.

Dès qu'il a eu connaissance de l'heureuse arrivée des aviateurs français, le président de la République a câblé au consul général de France à New-York pour le charger de remettre à Coste et Bellonte le message suivant :

« Je suis heureux de vous adresser mes bien chaleureuses félicitations pour votre magnifique exploit. — Signé : Gaston DOUMERGUE. »

Coste gagne cinquante millions

D'après ses propres déclarations avant son départ, Coste, vainqueur du raid Paris-New-York, est assuré par des contrats divers de gagner une somme de deux millions de dollars (50 millions de francs).

Récompenses officielles

Coste qui est capitaine de réserve est inscrit au tableau pour le grade de commandant et recevra la cravate de commandeur de la Légion d'honneur.

Bellonte sera promu sous-lieutenant de réserve et recevra la rosette de la Légion d'honneur.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 15.

Coste et Bellonte continuent leur raid

Coste et Bellonte ont quitté New-York, ce matin, à 11 heures, à bord du « Point d'interrogation », à destination de Dallas (Texas) afin de gagner le prix d'Easterwood de 25.000 dollars.

Ils comptent atteindre le but en 10 heures de vol.

La distance est de 2.100 kilomètres.

Raid d'aviation féminin

L'aviatrice française Maryse Eastie a atterri, ce matin, après 39 heures de vol, battant le record du monde féminin de durée et le record du monde de durée par avions légers avec charge de 350 kilos.

A Genève

La première discussion des projets Briand a commencé, aujourd'hui, à Genève.

En marge de la Société des Nations, le Congrès annuel des minorités européennes examinera dans un grand débat public la position que les minorités groupées devront prendre devant les projets fédératifs.

L'homme ne meurt pas, il se tue

Cette boutade contient, au fond, beaucoup de vérité. Les excès, le surmenage, ont raison dans un temps relativement court, des plus forts tempéraments. Pour vaincre tout affaiblissement, rien ne vaut la Quintonine, l'un des meilleurs fortifiants connus à ce jour. Prenez, dix minutes avant chaque repas, un verre de ce fortifiant que vous préparez vous-même et instantanément, en versant dans un litre de vin un flacon de Quintonine de 4 fr. 95 : dans toutes les pharmacies et pharmacie Orliax, à Cahors.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON :
1 1/2 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

AVIS DE DÉCÈS

Messieurs René, Jean, Maurice et Robert MARCENAC ; Madame Germaine CONDUCHÉ, née MARCENAC ; Monsieur Emile CONDUCHÉ ; Monsieur Louis CONDUCHÉ ; Monsieur Alexis SERVAT ; Mademoiselle Marie-Louise SERVAT ; Madame veuve FIGUIÉ, née SERVAT et ses enfants ; Les familles MARCENAC, CROQ et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve MARCENAC
née MONCOUTÉ

leur mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Cahors dans sa 59^e année et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le vendredi 5 septembre, à 9 heures, en l'église Cathédrale.

Réunion à la maison mortuaire, 11, rue du Portail-Alban.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

EXCURSIONS EN QUERCY

NOUVEAU CIRCUIT
Cahors, Rocamadour, Padirac Cabrerets et Cahors

Départ : tous les jeudis, à 7 heures, devant l'Hôtel de Ville, avec une voiture neuve à 10 places. Très confortable. Se faire inscrire soit au **Syndicat d'Initiative**, à l'Hôtel de Ville, soit chez **M. Toyssédre**, 6, rue de la Charreuse, à Cahors.

En dehors du jeudi, d'autres excursions pourront être organisées sur demande faite à l'agence.

Pèlerinage de Rocamadour

du 8 au 15 septembre

Départ tous les jours à 7 heures devant l'Hôtel de Ville. 10 places et prix les plus réduits.

Se faire inscrire, comme ci-dessus, au **Syndicat d'Initiative**, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.

AVIS

Dernier jour de vente samedi prochain pour les **déjeuners tasse et soucoupe**, valeur réelle 7 fr. 50 et vendus seulement 4 fr. 50 chez :

AVENAL, 28, rue Nationale

AVIS

M. Victor PRIOLU, Bazar de la Promenade, prévient sa nombreuse clientèle qu'à partir du samedi 6 septembre on trouvera chez lui un grand assortiment de volaille :

POULETS DE BRESSE, POULES CANARDS, PINTADES, DINDONNEAUX ainsi que gibier :

PERDREAUX, LAPINS, LIEVRES CAILLES, GRIVES, etc., etc.

LE TOUT A DES PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE.

Tous les jours :

poissons de mer et de rivière

A VENDRE
pour cause de départ

SALLE A MANGER
CHAMBRES A COUCHER

PIANO, LIT D'ENFANT, CUISINIERE A GAZ, SALAMANDRE, QUATRE FAUTEUILS, CUVES contenant six barriques environ, FUTAILLES, etc.

38, Boulevard Gambetta, Cahors

F. DELMON Vins
à PERPIGNAN (Pyr.-Or.)

VINS
Représentants sérieux demandés

Bonne remise

A VENDRE
UN ANE
8 ans, forte taille avec harnais et charrette suspendue renforcée, très bon état.

S'adresser au bureau du journal

LA PART D'AMOUR

ROMAN

Par Gustave GUICHES

ET COURSAN RÉCLAME SA PART D'AMOUR

Elle avait lu, d'un trait, la lettre de Bracieux. Relevant les yeux vers Coursan, le regardant avec l'expression d'une haine farouche, et le visage pâli d'une fureur, cette fois tragique, elle demanda :

— Qu'est-ce que cela signifie ? Et qu'avez-vous pu dire et inventer contre moi pour obtenir l'incroyable lâcheté de cet abandon et une pareille soumission à votre volonté ? Quel mensonge, quelle calomnie ?

— Rien de tout cela ! répondit-elle. Je m'étais juré de te sauver d'une folie qui t'aurait brisée à vie. Je connaissais ses sentiments véritables. Je lui ai proposé de lui céder la propriété de mon « film intégral » à la condition qu'il renoncera à toi. Il a choisi. Et sa lettre te dénonce son choix.

— C'est faux ! s'écria-t-elle. C'est impossible !... Vous auriez fait une chose pareille ?... Vous espérez me faire croire un semblable mensonge ? Vous, céder ainsi votre œuvre... votre création ?... Toute la pensée

de votre cerveau ?... Votre unique amour ?...

Présentant l'exemplaire dactylographié par Bracieux, il répondit :

— Voici le contrat.

Elle lut avidement, à grands traits, comme si elle buvait les lignes. Elle relut, ayant l'air de ne pas comprendre. Elle épela : « Monsieur Coursan cède à Monsieur Bracieux, qui l'accepte, l'entière propriété et, par conséquent, l'exploitation du « film parlant » dénommé « Film intégral Coursan » et qui, désormais, s'intituleront « Film intégral Bracieux... »

Son bras retomba un moment le long de son corps, comme découragé, puis, se relevant, elle rendit le contrat à Coursan en disant :

— C'est donc vrai ? Vous avez fait ça ?

— Mais tu vois... — Mais pourquoi ? interrogea-t-elle d'une voix qui faiblissait. Pourquoi avoir abandonné... livré... cette chose... ce que vous aimiez le plus au monde ?

— Pour ce que j'aime encore davantage !... Elle passait les mains sur son front essayant les gouttes d'une sueur d'agonie et, les yeux égarés, comme dans un vertige :

— Alors ?... alors ?... balbutia-t-elle. Alors... je me suis trompée... Je suis une malheureuse... Et, puisqu'il en est ainsi... — La main, qui avait surnoisement plongé dans son sac, en sortait serrant le bloc noir d'un browning, mais déjà Coursan avait sauté sur elle, lui saisissant le poignet, le tordant, dé-

sacrochant l'arme, et, tandis que Denise criait : « Je recommencerais !... Je recommencerais !... » il l'empoignait à pleins bras, lui voiférant dans un délire de rage :

— Tu l'aimes donc ? Tu voulais te tuer pour lui ?... Gueuse !... misérable gueuse !... C'est moi qui te tuerais... gueuse !

Sans se défendre, et comme souriant d'extase, elle répondait :

— Tue-moi !... Tue-moi donc !... C'est tout ce que je mérite !... — Oui, oui, c'est tout ce que tu mérites et je vais te tuer, te briser, t'étrangler contre moi, misérable que je suis, que je jure !... — Et comme il l'étranglait, la serrant de toute sa puissance, de toute sa volonté de l'annuler, lui soufflant au visage : « Je te hais ! je t'exécute !... » soudain et simultanément le double cri d'amour : « Je t'aime ! Je t'aime !... » jaillit de leurs poitrines et s'écrasa entre leurs bouches, qui s'étaient jetées l'une sur l'autre comme pour se mordre et pour se dévorer.

Et puis, lorsque relevés et assis l'un près de l'autre sur le divan qui avait reçu la tombée de leurs corps, ils se regardèrent, ébahis comme deux nouveaux Adam et Eve, mais cette fois dans le Paradis trouvé, ils ne purent que se dire : « C'est insensé !... C'est inimaginable !... C'est fou !... »

— Tout de même, se reprit-il, c'est pour lui que tu voulais te tuer ? — Tu as pu croire une chose pareille ? demanda-t-elle. — Il m'avait dit que ta passion pour lui te pousserait au suicide ? — Il t'a dit ?... Elle ne put achever. Une explosion

de rire la souleva tout entière, la rejettant sur lui, un rire immense qui dispersait des éclats de joie, de douleur, des cris, des sanglots, un rire dans lequel se détendaient des nerfs, des muscles, un cœur, une chair surmenée et tendue par deux ans de souffrance, de jalousie, de révolte, un rire si soulageant, si guérissant et si miraculeux qu'il attira le rire de Coursan et que tous deux parmi les soubresauts de leur jubilation, ne pouvaient que s'exclamer :

— Que c'est bon ! Que c'est délicieux !... — Il semblait que jamais plus on ne rirait, on ne serait heureux ! — Mais comment, demanda-t-elle, avons-nous pu vivre si longtemps comme deux ennemis ? — Je ne sais pas... Delaut prétend que c'est un phénomène nerveux !... Tu me paraissais si magnifiquement et si impassiblement belle que tu m'effrayais. Tu me faisais presque peur ! Tu me paralysais !... — C'est comme toi ! répétait-elle. Je te voyais si au-dessus de moi !... Si impossible à atteindre, que je me croyais dédaignée ! Alors, après avoir affreusement souffert, la colère s'est emparée de moi !... J'ai voulu te rendre jaloux, J'ai voulu, pour cela, me servir de Bracieux, et j'ai été victime, ou plutôt, je t'ai fait victime de ce jeu stupide et dangereux, car jamais, tu entends, jamais, je ne me pardonnerai le mal que je t'ai fait, ce crime que j'ai commis en te faisant dépouiller de ton cœur !... — Ah ! non ! non ! protesta-t-il, ne recommençons pas !... Je ne voulais la triomphe de mon œuvre que pour te

conquérir et, puisque c'est, en la cédant, que je te gagne, c'est parfait ! C'est moi qui fait la belle affaire !... J'ai maintenant la part qui me manquait, la meilleure !... la part d'amour !... Avec celle-là on a toutes les autres !... Maintenant, si tu veux absolument réparer, je ne t'empêche pas de m'aimer encore davantage !... — Oh ! mon chéri !... Oh ! mon chéri !... Tu verras !... A présent que j'ai la permission, c'est toi qui me diras : « C'est trop ! » Mais, j'ai apporté un tel trouble !... Comment vas-tu faire ?

— Ne t'inquiète donc pas !... Tout s'arrange à merveille !... D'abord, notre joie engendre la joie !... Nous marierons les petits le 25 octobre, à midi, pas une minute plus tard !... Quant au film de Delaut, Bracieux le tournera avec Léonie Vayrand, qui sera très bien, et quant au remplacement de Bracieux, Rufin m'a découvert un être admirable, paraît-il, beau comme Apollon, élégant, distingué, d'une aristocratie !... et qui n'attend qu'un signe car, pour le moment, il travaille de son état. Il est dévoué !... Et ça, c'est tout le cinéma !... Mais ne pensons qu'à nous ! Ne pensons qu'à regagner le temps perdu !... La lune de miel que nous n'avons pas eue !... à laquelle nous avons droit ! qu'il nous faut !... Nous sommes de nouveaux mariés de jeunes amoureux !... Ce qu'on va s'aimer !... voyager !... s'adonner !... se chamaille !... s'embrasser !... Et puis maintenant, nous le savons, ce sera pour toujours !

— Oh ! oui, oui !... s'écria-t-elle. Et à ce propos, je voulais te dire...

— Quoi donc ? — Tu m'aimes ? — Je t'adore !... Et, s'en étant donné, prodigué même l'assurance et la preuve, tandis que la pendule sonnait, ils constatèrent qu'il était neuf heures et que, dans tout l'établissement n'existaient plus que le silence et la nuit. A leurs pieds, une ombre se mouvait.

— Athos !... mon Athos !... s'écria Denise.

— Oh ! tu sais !... Il a été admirable !... Il m'a sauvé la vie ! Je te raconterai tout cela ! Et il te dira peut-être lui-même tout ce que moi je lui disais quand j'étais malheureuse !... Et ça te fera encore plus heureuse !... — Neuf heures !... Nous devons avoir faim ! On dine au restaurant ? — Et comme ils passaient devant la loge du concierge :

— Ah ! monsieur !... Monsieur et madame se sont si attardés, s'écria celui-ci, que ma femme et moi nous commencions à être inquiets.

— Je vous jure, Marcelin, qu'il n'y avait pas de quoi !... Nous bavardions, et maintenant nous allons, comme deux jeunes amoureux, dîner au restaurant !... — Et ils s'en allèrent, riant, laissant derrière eux des années de souffrance, de colère et de haine balayées par cette rumeur victorieuse de l'amour... et ils laissèrent aussi le ménage conciergé profondément inquiet à l'éclat inusité d'une telle intimité, d'une telle joie.

Bibliographie

Bibliothèque reliée Plon
A 3 fr. 50

L'AMI DES JEUNES FILLES
par Edmond JALOUX

Ce Dick le Houelleur, si joliment campé dans cette œuvre d'un des maîtres du roman d'analyse, semble presque un personnage de Dumas fils égaré dans notre société d'après guerre, sportive, pressée de saisir les réalités de la vie, très éloignée de la sentimentalité romantique. Confiant ému de toutes les jeunes filles, il les aime, comme il l'avoue naïvement, tant qu'il peut et recule toujours devant le mariage. Égoïste de sensibilité épicurienne ou subtile philosophie, qui suit Fourier et dit qu'il *cultivait la papillonne*. Mais à ce jeu brûlant il risque, en vieillissant, de mettre un peu plus de lui-même qu'il ne l'avait pensé. Si bien qu'un jour il se découvre avec effroi réellement épris et capable de jalousie. De l'autre côté de la barricade aussi, ce platonisme paradoxal apparaît plein de surprises et de déceptions cuisantes. Même les comédies de Marivaux ne finissent-elles pas par le mariage ? Piquante histoire en résumé qui est bien de notre temps et se relève d'observations curieuses.

Un volume relié in-16 sous chemise illustrée. Prix : 3 fr. 50. — En vente à la librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris-VI, et dans toutes les bonnes librairies.

EUGÈNE GRANGIÉ

Cahors-en-Quercy

(avec dessins de M^{lle} Alice Millochau)

1 vol. Prix : 6 fr.

En vente : A CAHORS

LIBRAIRIE MEYZENC

P. FRANCES, Successeur

LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

LA LISEUSE

LE VENT SE LÈVE
par Pierre DE LA BATUT

Toute la douceur de vivre de l'ancienne société française à la veille de la révolution et de ses excès est rendue sensible dans ce roman exquis, qui a pour cadre la beauté piquante des paysages périgourds. On y voit l'amour plus fort que la mort, comme dit le *Cantique des Cantiques*, triompher des agitations de la politique, des préjugés de classes, idylle charmante fleurissant dans l'ombre des vieilles rues de Bergerac sous les bosquets protecteurs de doux secrets, s'acheminant parmi des péripéties tour à tour dramatiques, émouvantes, mélancoliques vers un aboutissement nécessaire. Ainsi que l'a proclamé le marquis de Ginestet, un des personnages les mieux réussis de cette aventure sentimentale, arbitre élégant et averti du conflit familial déchaîné par le projet de mésalliance de son jeune parent, la révolte ne pouvait séparer deux amoureux sérieusement épris, car la politique a peu d'influence sur les sentiments sincères : « Le bonheur et le malheur sont dans le cœur de l'homme et le cœur de l'homme est immuable ».

On lira avec attendrissement le récit des amours du beau baron de Ginestet et de la petite marchande de Bergerac, s'épanouissant dans la grâce achevée d'une vie provinciale et empruntant à proximité des orages de la Terreur un intérêt poignant, né de l'incertitude tragique de l'heure.

Un volume in-16 sous chemise illustrée. Prix : 3 fr. — En vente à la librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris-6^e et dans toutes les bonnes librairies.

Un livre d'érudition et de poésie.

Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

Le Lot à petites journées

par Eugène GRANGIÉ
préface de Léon Lafage,
illustrations de M^{lle} Alice Millochau
(Nouvelle édition)

Berger-Levrault et Paul Meyzenc, éditeurs,
Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

Chemin de fer de Paris à Orléans

Si vous voulez aller
aux Gorges du Tarn
passez par Rocamadour

Rocamadour qui joint à sa situation merveilleuse et à son pèlerinage célèbre, le privilège d'être un excellent centre d'excursion dans le haut-Quercy, est le meilleur point de départ pour un voyage aux Gorges du Tarn. Un ensemble de sites pittoresques relie en effet le Haut-Quercy à cette région si curieuse et le circuit ramène le voyageur par le beau pays de l'Albigeois et du Rouergue.

Le voyage pourra se faire agréablement en 6 jours par un circuit d'autocar fonctionnant du 1^{er} juin au 16 septembre 1930 ; ce circuit permettra notamment la visite du Gouffre de Padirac, de Conques, de la vallée du Lot, de Rodez, des Gorges du Tarn entre Sainte-Enimie et Le Rozier, de la Grotte de l'Aven Armand, de Millau, d'Albi, de Villefranche-de-Rouergue et Cahors, des décors changeants des vallées du Lot et du Célé.

Prix du transport pour le parcours complet : 445 fr. (Supplément de 12 frs pour le trajet en barque de la Malène au cirque des Baumes). Parcours partiels acceptés dans la mesure des places disponibles aux étapes.

Pour renseignements complémentaires et billets, s'adresser notamment : à l'agence de la Cie d'Orléans, 16, Bd des Capucines, à Paris ou à M. Lato, à Gramat (Lot).

Été 1930

Service à partir du 15 Mai 1930

Relations rapides et directes de Paris (Quai d'Orsay) à Barcelone par Limoges-Toulouse-Narbonne

Billets directs simples et d'Aller et Retour (1^{re}, 2^e et 3^e classes)

Enregistrement direct des bagages

Trois services journaliers par trains rapides avec le seul changement de train de la frontière.

1^{er} Service. — Train rapide de luxe « Barcelone-Express » composé exclusivement de wagons-lits. — Départ de Paris-Quai d'Orsay à 19 h. 20. — Arrivée à Barcelone à 12 h. Wagon-Restaurant Paris-Vierzon et Toulouse-Cerbère.

2^e Service. — En France, toutes classes (Wagon-restaurant Paris-Chateauroux). Départ de Paris-Quai d'Orsay : 17 h. 18. En Espagne, train de 1^{re} et 3^e cl. Arrivée à Barcelone à 11 h. 44.

3^e Service. — Toutes classes en France, 1^{re} et 3^e classes en Espagne. (Wagons-lits de 1^{re} et 2^e cl. de Paris à Toulouse, Wagon-restaurant de Toulouse à Cerbère et de Port-Bou à Barcelone).

Départ de Paris-Quai d'Orsay : 21 h. 10. Arrivée à Barcelone : 19 h. 17.

Autre service journalier par trains rapides toutes classes (1^{re} et 3^e cl. en Espagne)

Changement de train à Toulouse, Narbonne et Port-Bou.

Départ de Paris-Quai d'Orsay : 10 h. 16. Arrivée à Barcelone : 7 h. 54.

(Wagon-restaurant Paris-Toulouse et Port-Bou-Barcelone).

Nota. — Un service quotidien de bateaux à lieu entre Barcelone et les Iles Baléares.

Le voyage de six jours en autocar de ROCAMADOUR à ROCAMADOUR par les GORGES DU TARN

Départ de Rocamadour tous les dimanches, lundis et mardis, du 1^{er} juillet au 16 septembre 1930.

(Départ facultatif le mercredi du 2 juillet au 17 septembre).

1^{re} journée : Rocamadour, Gouffre de Padirac, St-Céré, Figeac, Maurs ;

2^e journée : Maurs, Conques, Entraygues, Estaing, Rodez, Bozouls, Espalion ;

3^e journée : Espalion, Ste-Enimie, descente du Tarn en barque de la Malène au cirque des Baumes, Le Rozier ;

4^e journée : Le Rozier, Meyrueis, Aven Armand, Millau, St-Rome-du-Tarn, Valence d'Albigeois, Albi ;

5^e journée : Albi, Cordes, Villefranche-de-Rouergue, Cajarc, St-Cirq-la-Popie, Cahors ;

6^e journée : Cahors, Vallée du Lot, Cabrerets, Vallée du Célé, Rocamadour.

Prix du transport pour le voyage complet : 445 francs (supplément de 12 fr. pour le trajet en barque dans les gorges du Tarn).

Pour renseignements et billets, s'adresser notamment à l'Agence de la Cie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines, à la Maison du Tourisme, 53, avenue George-V, à Paris, ou à M. Lato, à Gramat (Lot).

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

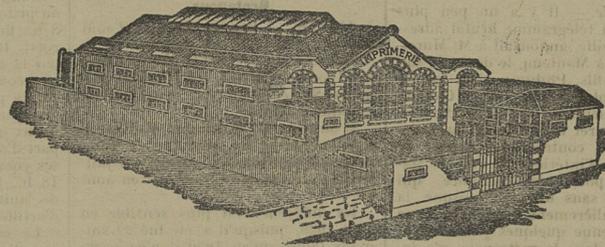
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



Maitresses de Maison!

LISEZ LA

Mode Pratique

qui concilie

ÉLÉGANCE - FANTAISIE

JOLIS RAFFINEMENTS

avec l'économie qu'impose la vie chère.

Un an, 52 numéros, dont 24 en couleurs : 50 fr.

Le Numéro : 1 fr.

SERVICE D'ÉTÉ 1930

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	22 31	10 16	17 18	19 20	19 56	21 10	21 10	
PARIS (Aust.) dép.	22 43	10 28	17 29	—	20 8	21 22	—	
LIMOGES { arrivée	5 50	16 33	23 6	0 36	2 11	3 23	—	
{ départ	4 30	16 40	23 12	0 43	2 26	3 31	—	
BRIVE... { arrivée	7 15	18 22	0 48	2 12	4 12	5 13	—	
{ départ	7 38	18 28	0 54	2 18	4 21	5 20	—	
Gignac-Cressensac	8 16	19 57	—	—	—	—	—	
SOULLAC	8 42	20 38	—	—	—	—	6 2	
CAZOULES	8 50	20 49	—	—	—	—	—	
La Chap.-d-Mareuil	8 56	21 13	—	—	—	—	—	
Lamothe-Fénelon	9 6	21 13	—	—	—	—	—	
Nozac	9 16	21 46	—	—	—	—	—	
GOURDON	9 31	21 46	—	—	—	—	5 27	
Saint-Clair	9 40	21 46	—	—	—	—	—	
Dégagnac	9 51	21 46	—	—	—	—	—	
Thédirac-Peyrilles	10 2	21 46	—	—	—	—	—	
Saint-Denis-Catus	10 13	21 46	—	—	—	—	—	
Espère	10 22	21 46	—	—	—	—	—	
Pradines	10 29	21 46	—	—	—	—	—	
CAHORS (arrivée)	10 35	21 46	2 36	3 48	6 11	7 8	7 25	
{ départ	11 44	22 2	2 40	3 52	6 16	7 12	7 36	
Sept-Ponts	11 54	22 2	—	—	—	—	7 52	
Cieutat	12 8	22 2	—	—	—	—	8 1	
Labenque	12 16	22 2	—	—	—	—	8 1	
Causade	12 53	22 2	—	—	—	—	8 38	
MONTAUBAN arr.	13 28	22 2	3 41	4 50	7 29	8 21	9 15	
TOULOUSE... arr.	16 50	22 2	4 29	5 37	8 26	9 12	11 4	

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE
TOULOUSE... d.	4 50	8 47	10 12	13 40	19 41	21 48	22 55
MONTAUBAN. d.	6 14	9 46	11	16 2	20 29	21 48	23 38
Causade	6 55	10 27	—	16 41	20 54	—	—
Labenque	7 32	11 9	—	17 19	—	—	—
Cieutat	7 40	11 18	—	17 27	—	—	—
Sept-Ponts	7 51	11 30	—	17 38	—	—	—
CAHORS... { arr	7 59	11 38	11 59	17 46	21 36	22 47	0 34
{ dép.	8 17	12 42	12 3	17 55	21 40	22 51	0 38
Pradines	8 24	12 49	—	18 2	—	—	1 2
Espère	8 32	12 58	—	18 10	—	—	—
St-Denis-Catus	8 46	13 13	—	18 23	—	—	—
Thédirac-Peyril	8 59	13 27	—	18 36	—	—	—
Dégagnac	9 10	13 46	—	18 45	—	—	—
Saint-Clair	9 19	13 55	—	18 54	—	—	—
GOURDON (i)	9 37	14 3	12 46	19 9	22 25	—	—
Nozac	9 45	14 12	—	19 17	—	—	—
Lamothe-Fénel.	9 55	14 21	—	19 26	—	—	—
La Chap.-de-Mar.	10 2	14 29	—	19 33	—	—	—
CAZOULES	10 8	14 35	—	19 39	—	—	—
SOULLAC	10 15	14 50	13 11	19 51	22 51	—	—
Gignac-Cressensac	10 25	15 20	—	20 21	—	—	—
BRIVE... { a.	11 20	15 50	13 48	20 49	23 30	0 29	2 40
{ d.	—	—	13 54	—	23 39	0 39	2 46
PARIS... (A.) arr.	—	—	21 48	—	8 33	8 53	10 4
PARIS... (O.) arr.	—	—	22	—	8 45	9 5	10 15

Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs que dans des conditions déterminées; consulter les indicateurs.
(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 4 h. 22 et arrive à Brive à 7 heures

De Cahors à Libos

CAHORS	6 22	15 2	18 35	21 22
Pradines	6 29	15 10	18 43	21 30
Mercues	6 38	15 19	18 52	21 39
Douelle (Arrêt)	6 42	15 23	18 56	21 43
Parnac	6 49	15 33	19 5	21 51
Luzech	6 55	15 39	19 13	21 57
Castelfranc	7 6	15 51	19 25	22 9
Prayssac (Arrêt)	7 10	15 55	19 29	22 13
Puy-l'Évêque	7 20	16 4	19 38	22 22
Duravel	7 27	16 11	19 46	22 29
Soturac-Touzac	7 35	16 19	19 54	22 37
Fumel	7 46	16 30	20 6	22 48
LIBOS	7 51	16 35	20 11	22 53

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.	6 27	9 22	14 25	18 14
Fumel	6 38	9 29	14 32	18 22
Soturac-Touzac	6 54	9 40	14 43	18 33
Duravel	7 5	9 47	14 50	18 40
Puy-l'Évêque	7 21	9 55	14 57	18 47
Prayssac (Arrêt)	7 35	10 4	15 6	18 56
Castelfranc	7 51	10 9	15 12	19 1
Fumel	8 12	10 20	15 24	19 14
Parnac	8 25	10 29	15 34	19 23
Douelle (Arrêt)	8 40	10 34	15 39	19 28
Mercues	8 40	10 40	15 45	19 34
Pradines	8 52	10 48	15 53	19 38
CAHORS	9 1	10 55	16	19 49

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel	5 23	14 20	17 15
Vayrac	5 32	14 28	17 23
Bétaille (arrêt)	5 38	14 31	17 29
Puybrun	5 47	14 43	17 38
Bretoux-Biars	6 4	14 57	17 53
Port-de-Gagnac	6 12	15 5	18 1
Laval-de-Cère	6 25	15 15	18 11
Lamativie	6 47	15 36	18 36
Siran (arrêt)	7 4	15 53	18 53
La Roquebrun	7 22		